



En 1914, un ménage avec un enfant de 3 ans



Trois générations d'une famille en 1930



Groupe d'habitants de la Rue Brunehaut
actuellement Rue Jean Martin, vers 1930

Le parler picard

Lafleur à la Belle Indienne

Lafleur vo à la Belle Indienne
D'mand ' du tissu d'un air meugnon
L' vindeus' tout d' suite a s'met in peine
Al' saqu' des pièch's ed' chés rayons...

- Non, a n'vo point, qu'i dit Lafleur
Faudrait quéqu' cos' d'un pau pus gjai
Ch' n'est point tant ch' tissu qué l'couleur...
(El' vindeuse al' c'minchoait à suer...)

Au bout d'eine heure ed' déballage
D'vant no Lafleur dins un fauteuil
El' pauvré étoait in nage
Et pis tout prête à torner d' l'œil...

Tout d'un coeup, vlo qu'a s'met à braire :
- J' n'in peux pus, j'ai mo à min tchoeur !
- Bon, qu'i dit Lafleur, vlo m'n'affoaire
Ch' roug' lo iro, à la ridjeur...

- Combien qu'i vos in faudrait d'mèt's ?
Soupire el' tiot' d'un air sinoqu'...
- Heu...Donnez m'in troés centimèt's :
C'est por foaire ein' crête à min coq !

Texte extrait des « Histoères ed' Lafleur » par Edgar Droyerre et illustrations de Jean Bléhaut, édité en Décembre 1952.

Meugnon : mignon, gentil, aimable
Al' saqu' : elle sort
Pièch' : une pièce
C'minchoait : commençait
In nage : en sueur
Braire : pleurer
J'ai mo : j'ai mal
Ridjeur : rigueur
El tiot' : la petite
Sinoqu' : fou

Le parler picard

La Belle Indienne était un magasin, à Amiens, renommé pour la vente de linge de maison de bonne qualité.

Cette étiquette justifie l'achat d'un drap dans les années 1950, 2700 francs de l'époque.



Les bruits de la rue que l'on n'entend plus

La diffusion de notre premier bulletin a provoqué de la part de lecteur, à notre satisfaction, quelques commentaires.

C'est ainsi que M. Langlet Roland nous a communiqué les bruits de la rue qu'il a connus et que l'on n'entend plus :

- La sirène à vapeur de l'usine Saint Frères, dite le « cornet » appelait les ouvriers au travail. Il se manifestait à 10 minutes d'intervalles :

La première fois pour les ouvriers c'était « ech premier », le second « ech quart » : départ de la maison, le troisième « ech dernier » : la porte de l'usine se fermait.

La trompette du boulanger et celle du marchand de journaux dont le son était différent.

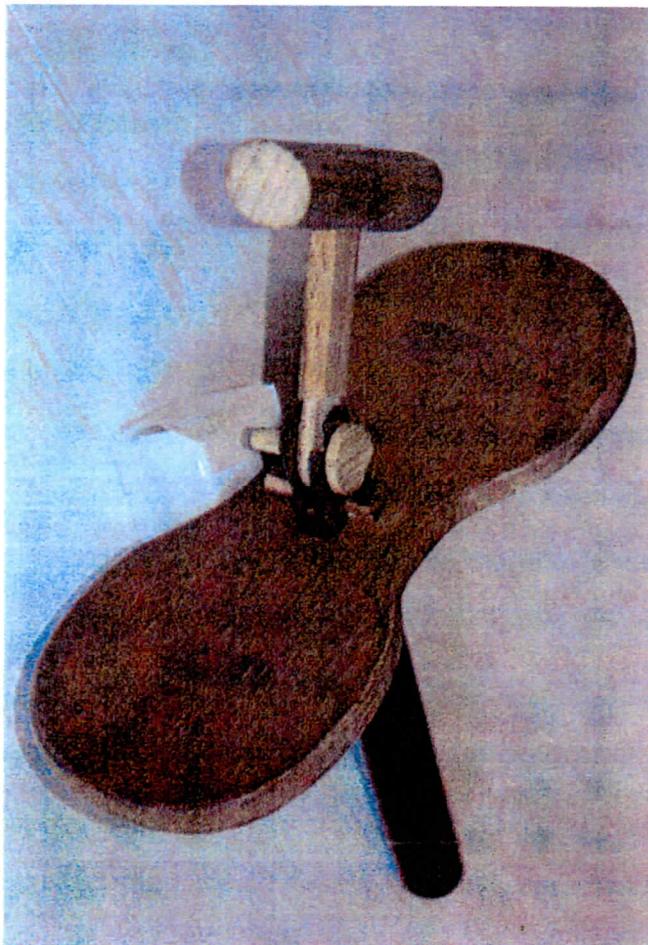
La trompe du vacher emmenant le troupeau au pâturage dans le marais communal.

Le bruit du marteau sur l'enclume qui sortait de la forge du maréchal ferrant.

Les pétarades annonçant le succès des candidats au certificat d'études primaires et des conscrits ayant passé le conseil de révision.

La semaine de Pâques, les enfants de chœur passaient dans les rues en chantant et pour annoncer bruyamment midi à l'aide de leur « claquoir ».

Nous pensons avoir épuisé nos souvenirs à ce sujet.



Un claquoir

Michel Desmarest, meilleur ouvrier de France (M.O.F) Artiste peintre dont nous évoquons le souvenir



Originaire de Saint-Ouen, où il est né le 27 avril 1913, M. Michel Desmarest est l'un de ces artisans pour lesquels leur métier reste un culte.

C'est à l'âge de 13 ans qu'il entre dans la profession. Il était alors au service d'un excellent peintre décorateur local, M. Pruvost, lauréat de l'Ecole des Arts décoratifs de Melun.

Le goût du jeune apprenti pour son métier et ses dons innés de dessinateur eurent tôt fait de le mettre en évidence.

A son arrivée au régiment, il profita de son séjour à Metz où il se trouvait en garnison, pour suivre les cours de dessin d'un professeur, artiste-peintre. Démobilisé, il revint à Saint-Ouen et s'y installa comme peintre décorateur.

La lettre, l'enseigne, le sujet publicitaire, tout ce qui, en un mot, constitue la décoration artistique, le captivait. Après la guerre de 1939-1945 et cinq années de captivité, il suit les cours de l'Ecole Supérieure de peinture de Bruxelles où il reçoit le diplôme de capacité professionnelle ainsi que la Médaille d'Or.



M. Desmarest, membre de la Société des Amis des Arts pendant 12 ans, y exposa tous les deux ans avec succès. Il remporte ensuite le diplôme et la médaille d'Argent de la Société Industrielle d'Amiens.

En 1958, il obtint le titre de Meilleur Ouvrier de France (M.O.F.) après avoir réalisé un travail renfermant les principales difficultés de la profession, faisant apparaître les qualités de fini et de technique.

Meilleurs Ouvriers de France



M. DESMAREST

Un des

"Meilleurs Ouvriers de France"

Ce travail devait être exécuté sur des panneaux de bois contreplaqué, fixés sur trois bâtis de paravent de 2 m. de haut sur 0m.80 de large.

Le panneau central (B) en marbre violet, le champ placé en coupe grand antique. La moulure qui contourne le panneau est en cerfontaine. Ce panneau est serti d'un filet d'argent et les losanges d'un filet d'or ; à chaque croisement de filet se trouve un losange noir.

Le panneau de gauche (A) est en noyer classique, le soubassement en palissandre rapporté sur fond de chêne foncé.

Celui de droite (C) en marqueterie d'érable jaune avec le champ d'érable gris. Un listel en bois de rose, serti d'un filet vert est rapporté sur ce panneau. Le soubassement est en bois de rose contrarié et le champ du même bois en coupe.

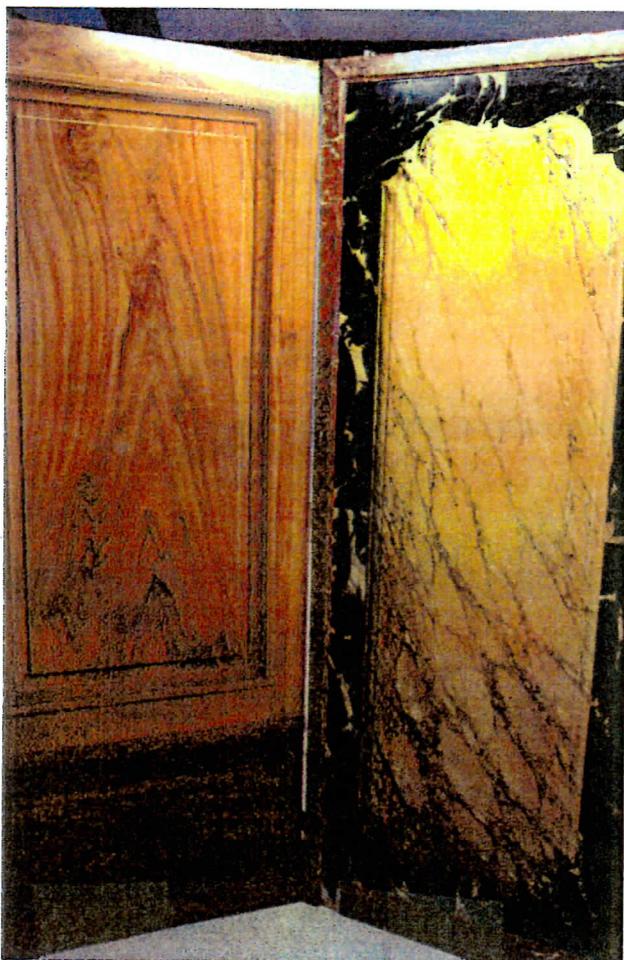
Le tout est verni et poli, il constitue un véritable chef d'œuvre

La fête du travail de mai 1959 a revêtu à Saint-Ouen un caractère particulier puisqu'elle a permis de rendre un hommage unanime à M. Desmarest en présence du délégué départemental de l'Association des M.O.F.

Précédemment le 19 avril, il avait reçu son diplôme et sa médaille dans le grand Amphithéâtre de la Sorbonne en présence de différents Ministres et en particulier celui de l'Education Nationale.

La maladie l'oblige en 1971 à cesser ses activités professionnelles et c'est en 1986 qu'il doit définitivement nous quitter après avoir demeuré toute son existence à Saint-Ouen

Au décès de son épouse, nous avons obtenu les panneaux qui sont déposés à la Mairie



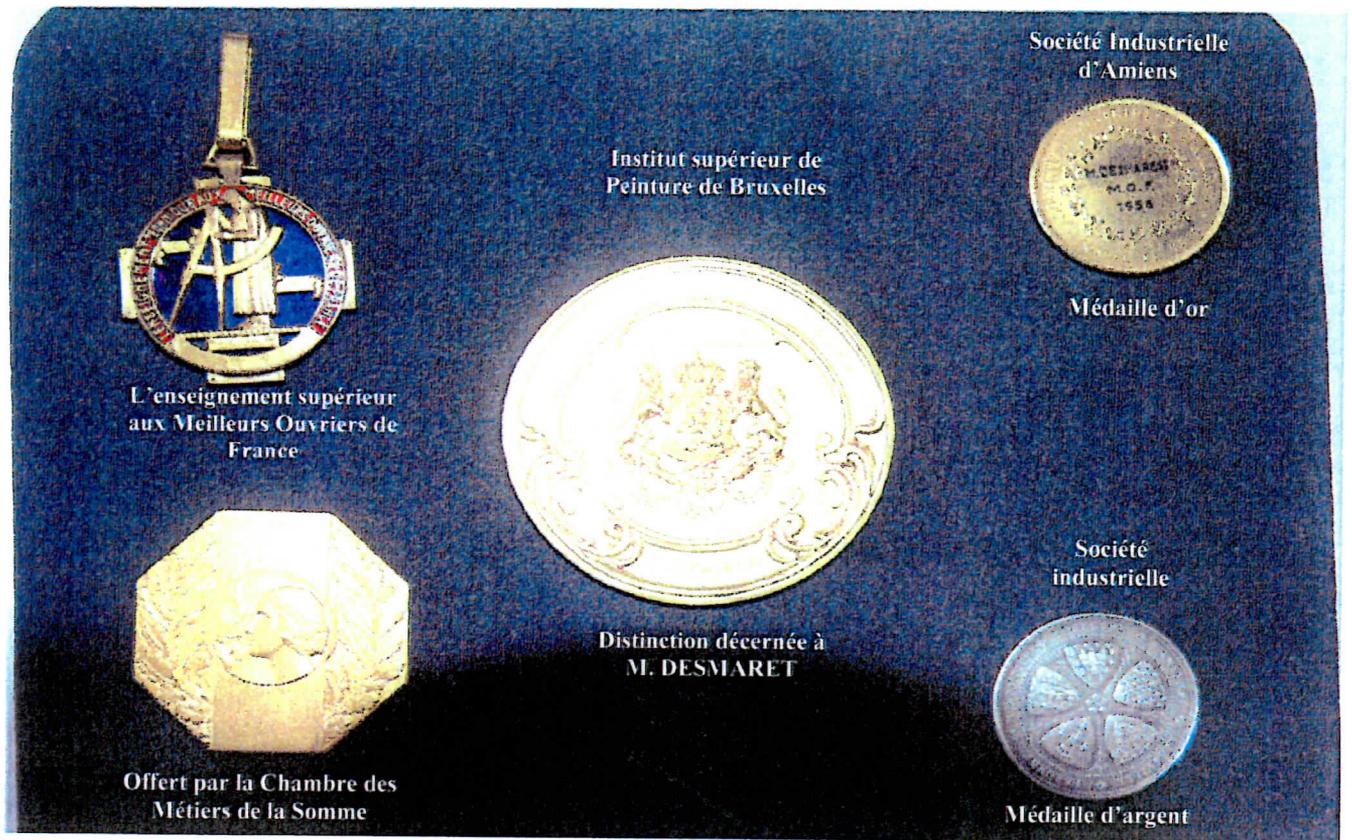
(A)

(B)



(C)

Médailles offertes à M. DESMARET



La palme : Les Meilleurs Ouvriers de France - à leur camarade - M O F

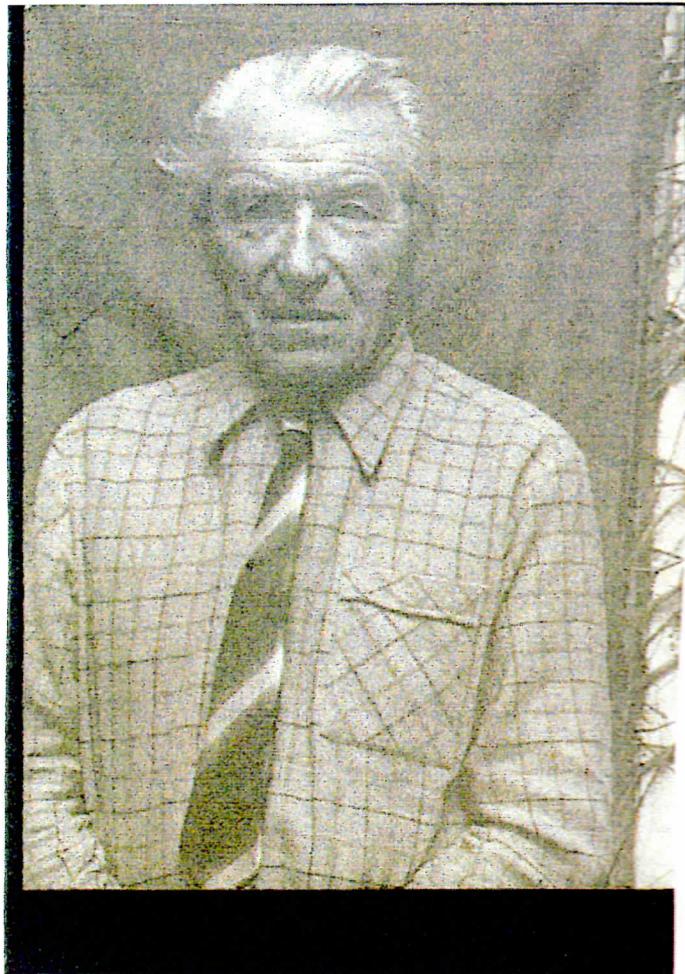
Biographie d'un saintouennais

Monsieur Emilien Roy, né à Bailleul en 1902 et décédé en octobre 1993 à Saint-Ouen, où il a vécu une grande partie de son existence. En dehors de son activité professionnelle à l'usine Saint Frères de la localité, il pratiquait la marche à pied et le sport cycliste hors compétition. Cyclo-randonneur pendant près de 70 années, il a consigné avec sérieux les comptes-rendus de « ses sorties ». Le total des kilomètres parcourus est impressionnant : 430.000 kms. Dans les années 1950, il a même emmené son épouse, en tandem, à travers la France et l'Angleterre.

En 1986, année de ses 84 ans, il a couvert près de 7.000 Kms en bicyclette.

Pendant quelques années, il a participé à nos travaux en sociétaire sérieux et apprécié. A notre demande en 1987 et 1991, il a rédigé les textes suivants :

- De la naissance à l'adolescence de 1900 à 1914.
- Saint-Ouen en 1914.
- La jeunesse
- Le cyclisme autrefois à Saint- Ouen.



1900-1914 De la naissance à l'adolescence

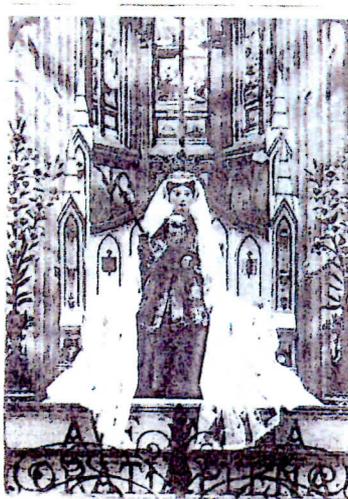
Au début du XXème siècle, les parents, d'origine modeste, venant de milieu rural, souvent du Pas De Calais (région de Montreuil), ne pouvaient que mettre au monde des enfants promis eux aussi à une condition modeste.

Des exceptions, il y en a eu, le plus grand exemple étant sans aucun doute Alfred Manessier, né en 1911 et devenu un peintre à l'école moderne, connu dans le monde entier.

La naissance étant la chose la plus simple que l'on puisse concevoir. Pas de maternité, pas de docteur, d'infirmière, d'aide soignante, bref, tout ce que l'on mobilise aujourd'hui pour qu'un petit être arrive au monde.

En ce temps là, l'habitation des parents tenait lieu de clinique, la sage femme était simplement prévenue. Cette dame était, bien sûr, agréée pour procéder à la mise au monde du bébé et pour lui donner les premiers soins, soins qui consistaient surtout à la toilette et à envelopper le nouveau-né de langes, les langes et les sages-femmes ne sont plus de mode et les procédés modernes ont eu pour effet de diminuer le nombres des mortalités infantiles.

Montflières
La Vierge Miraculeuse



De sa naissance à son entrée à l'école, l'enfant était élevé par sa mère, mais si celle-ci devait travailler à l'usine, et quelquefois aux champs, les grands-parents se chargeaient de sa surveillance. La garde était quelquefois aussi confiée à une voisine moyennant rétribution, ce qui diminuait d'autant le salaire modeste de la mère.

À propos de travaux des champs, personne aujourd'hui, ne pourrait se rappeler avoir accompagné leurs parents qui, en plus de leur emploi à l'usine, essayaient de gagner un peu d'argent dans l'espoir de vivre un peu mieux.

Dès que l'enfant atteignait cinq ou six ans, il entrait à l'école qui comptait six classes. L'élève suffisamment doué pouvait accéder à la première classe vers sa neuvième année et attendre sa douzième pour être candidat au certificat d'études.

Entre temps, il fallait aussi que l'enfant fasse sa première communion et pour cela apprendre le catéchisme qu'enseignait le curé de la paroisse. Très peu de famille osait enfreindre cette pratique de la religion. Malgré le peu de ressources de certaines de ces familles, la communion était le prétexte à une réunion de famille où l'on faisait honneur au repas qui se terminait par le gâteau battu, dessert très picard et apprécié comme il se doit. La coutume voulait que le communiant ou la communiant, porte une tranche de gâteau à quelques voisins avec qui l'on était en très bon terme. La Pentecôte était la date de la cérémonie, le lendemain, jour férié, avait lieu le pèlerinage à Monflières, avec office dans la chapelle. Pour s'y rendre et en l'absence de véhicules à moteur, l'on utilisait la voiture à

cheval et le chariot tiré par deux chevaux où l'on pouvait monter une quinzaine d'enfants qui chantaient des cantiques le long de la route. La chaussée Brunehaut, Gorenflos, Ailly-le-Haut-Clocher, puis la route d'Abbeville jusqu'au-delà de Bellancourt, cela faisait de 21 à 22 Kms de cahots, car alors, il n'y avait pas de goudron et la poussière régnait, par beau temps. Il est évident que le voyage avait lieu sous la responsabilité du curé de Saint-Ouen, mais que les familles contribuaient aux frais de déplacement. Les provisions apportées se consumaient dans l'unique café de Monflières qui fournissait un cidre de qualité très renommée.



Revenons au certificat d'études. Bien peu d'élèves allaient au-delà et ils prenaient le chemin de l'usine, le plus souvent dans les ateliers de filature, de ficellerie ou de corderie, quelques uns entraient à l'atelier mécanique, un plus petit nombre dans les bureaux, exclusivement les titulaires du certificat d'études.

Ces titulaires avaient leur récompense dans le droit de travailler à l'usine avant d'atteindre leur treizième année, âge obligatoire pour le travail des adolescents.

Mais si l'adolescent entraient dans le monde du travail, ses aînés entraient dans la guerre de 1914-18 et cela va bouleverser bien des familles.

Emilien Roy

Saint-Ouen en 1914

En cet été 1914 à Saint-Ouen, il faisait beau, le ciel était bleu, le soleil brillait, pourtant l'air que l'on respirait était lourd de menaces. La guerre rodait aux frontières de France et d'Allemagne. Les journaux partageaient les opinions, optimiste ou pessimiste. Hélas ! Les derniers jours de juillet, les premiers jours d'août virent les événements se précipiter.

La vie des ouvriers de Saint-Ouen, assez calme quoique quelquefois coupée par des revendications sociales, c'était l'époque de la montée du socialisme de Jean Jaurès, achevait son déroulement paisible pour entrer dans une guerre qui allait durer près de cinq années et semer des deuils dans notre commune.

Un souvenir parmi d'autres : un jeune homme de vingt ans répond à l'appel de la nation, on ne l'a plus revu, son nom figure sur le monument aux morts, parmi bien d'autres.

Dès les premiers jours d'août d'innombrables trains passèrent sur notre ligne de chemin de fer d'intérêt secondaire en temps de paix mais devenue d'intérêt stratégique en temps de guerre. Les convois composés de wagons de marchandises : les célèbres « homme 40 » ou « chevaux en long 8 », remplis de soldats de toutes armes, du fantassin en culotte rouge, au zouave algérien en passant par les tirailleurs marocains, et d'autres encore. Wagons couverts d'inscriptions à la craie : « A Berlin ! On les aura ! ». Naïvement ils partaient pour trois mois, hélas ! La fleur au fusil fut vite fanée.

Puis ce fut l'envers du décor, toujours des trains, mais en sens inverse. C'est maintenant des blessés qui reviennent du front, pansements rouges par le sang versé, blessés que l'on dirigeait sur les hôpitaux, hôpitaux parfois improvisés à la hâte dans divers locaux. Notre commune eut ce triste privilège de voir transformer les bâtiments de l'école libre en hôpital provisoire .

L'intervention des alliés de passage à Saint-Ouen nous permit de voir les troupes anglaises, fantassins ou cavaliers, les chevaux étaient très utilisés en 1914. Ce furent aussi d'autres membres du COMMONWEALTH britannique : Canadiens, Australiens, Hindous.

Beaucoup campèrent dans le marais de Saint-Ouen, les Hindous plus à l'écart sous des tentes. Toute cette animation constituait une attraction pour les enfants, très peu conscients de la gravité de la situation. Mais si les enfants trouvaient matière à distraction, certains ou plutôt certaines, adultes trouvaient aussi de quoi se distraire tout en y trouvant un avantage pécunier. Il serait inconvenant de citer des noms de personnes ou de lieux, mais il existait certaines maisons où la morale rigide n'y trouvait guère son compte. Les débordements sexuels étaient aussi une des conséquences de la guerre.

Doucement Saint-Ouen s'installa dans la guerre. Après une période de semi chômage, l'usine Saint Frères tournant seulement quatre heures par jour, le travail reprit normalement, sans les mobilisés bien sûr. Il y eut des restrictions alimentaires. La vie se fit plus dure pour les ouvriers. La femme demeurait seule devait subvenir aux besoins du ménage, s'occuper des enfants et travailler à l'usine, car les allocations de l'état ne permettaient pas l'aisance.

1914-1915 période pénible pour les adolescents, qui ont gardé un souvenir amer, c'est ainsi qu'une vie peut dévier, prendre un autre cours que celui normalement prévu.

Emilien Roy, mars 1989.

La jeunesse

Vers 13 ans, la fin de la scolarité marquait l'entrée à l'usine Saint Frères de Saint-Ouen, en effet très peu d'élèves pouvaient continuer des études trop coûteuses pour la majorité des ouvriers. Les plus doués pouvaient espérer entrer dans le personnel de bureaux ou à l'atelier mécanique, en attente de devenir ajusteur, tourneur ou tout simplement dépanneur des différents métiers répartis dans les ateliers de filature, de cordagerie, de ficellerie. Là se traitaient les fibres textiles de chanvre, de jute, de manille et de sisal, de six heures du matin à cinq heures et demi du soir, avec une demi heure pour le déjeuner du matin et une heure le midi pour ce qu'on appelait le dîner. C'est-à-dire dix heures de travail pendant lesquelles l'apprenti pouvait regretter les jeux de sa jeunesse, d'autant plus que des garçons, plus anciens de quelques années traitaient sans ménagement les jeunes débutants. C'était particulièrement le cas à l'atelier de câblage où le jeune apprenti, fier de son bougeron noir qui lui donnait des allures de petit bonhomme, était souvent au bord des larmes sous les insultes de son compagnon câbleur. Et cela sous l'oeil bienveillant de son contremaître. Même situation à l'atelier de filature où de jeunes, garçons et filles, étaient chargés de démontés les bobines des métiers à filer. Là, les « démonteux » comme on les appelait étaient aussi menés très durement par un ouvrier qui assumait la surveillance.

Ces méthodes aussi brutales que rudimentaires devaient contribuer au « dressage » de l'apprenti, ou de l'apprentie. Leur efficacité reste à démontrer et n'aurait plus de succès de nos jours.

Après quelques mois, voire quelques années, suivant leurs aptitudes les apprentis partaient vers des postes plus importants et devenaient ainsi câbleur, fileur et autres petits emplois nécessaires pour la transformation des matières textiles en ficelles ou cordages. Un atelier « le pelotage » particulièrement envié par les jeunes ouvrières était celui où la ficelle était conditionnée en pelotes. Les favorisées qui y travaillaient, formaient un clan à part, qui n'excluait pas le travail assez fatigant à la longue, mais nettement plus sain que celui des ouvriers de filature où la poussière régnait d'une façon permanente.

C'est ainsi que passent les années qui conduisent nos adolescents vers l'âge adulte. Avant 1920, les dix heures de travail journalier, du lundi au samedi inclus, occupent une bonne partie de la vie. Avec la loi de huit heures, il y aura une amélioration sensible et appréciée par tous les ouvriers. Les loisirs ne sont pas variés, les jeunes et parfois aussi les moins jeunes fréquentent les bals du dimanche soir, trouvant ainsi une distraction qui leur permet d'oublier le tracas d'une semaine de travail. Avant 1914, les sports ne sont pas très pratiqués. Un peu de ballon au poing, un peu de courses cyclistes, mais il faut attendre l'après guerre, soit 1919, 1920, pour trouver une certaine activité dans ce domaine. Football, gymnastique, courses cyclistes se développent et orientent ainsi une partie de la jeunesse vers des distractions saines. La société musicale connaît aussi, après la guerre 1914/18, un succès qui sera amoindri lorsque le travail en usine se fera par équipe, soit le matin, soit le soir, ce qui gênera la réunion des élèves et des exécutants.

Vers sa vingtième année le garçon prendra généralement le chemin de la caserne en vue d'y accomplir son service militaire qui va durer, soit deux ans, avant 1922 ou dix-huit mois après. Et puis il choisira parmi les jeunes filles dont il aura fait connaissance, le plus souvent dans les bals, celle qui va devenir sa femme. Les jeunes filles auront suivi à peu près le même chemin que les garçons, sport et service militaire en moins, mais l'apprentissage des travaux ménagers et le soin des frères et sœurs plus jeunes leurs seront réservés.

Puis nos jeunes gens auront, à leur tour, la responsabilité d'un foyer. Il est évident que Monsieur le Maire aura enregistré leur union, après le « oui » traditionnel et que l'église aura béni cette union. À cette époque on ne concevait pas autrement le mariage.

Emilien Roy



Mariage en mai 1921

Le cyclisme à Saint-Ouen autrefois

Mes souvenirs sur le cyclisme à Saint-Ouen remontent au environ 1912 où un exemplaire du journal « L'auto » attire mon attention parce qu'on y relatait la fin du « Tour de France » 1912 qui eut comme gagnant le belge Odile Defraye.

Autant que je me rappelle, il y avait en ce temps là beaucoup de jeunes attirés par la bicyclette. Ma joie était de pouvoir contempler les vélos d'alors, vélos de course qui étaient éloignés de ceux que l'on voit aujourd'hui.

Il y avait beaucoup de bicyclette à Saint-Ouen à cette époque assez insouciant, marquée par quelques grèves des ouvriers du textile, assez peu payés mais sachant tout de même acquitté le crédit occasionné par l'achat d'un vélo. Avant 1914, l'achat d'une bicyclette ne pouvait se concevoir autrement qu'à crédit, comme d'ailleurs les grosses pièces de ménage.

La vie s'écoulait paisiblement mais l'avenir s'annonçait plutôt sombre, comme il n'y avait pas de radio et encore moins de télévision, les nouvelles arrivaient par les journaux avec un retard d'environ 24 heures et encore peu de monde achetait un journal quotidiennement.

À la fin de mai 1914 eut lieu à Saint-Ouen une course cycliste qui était peut-être l'ancêtre du prix de Saint-Ouen toujours organisé depuis 1950.

Au prix de Saint-Ouen 1914 un des concurrents était originaire de Nesle mais travaillait comme apprenti boulanger à Moyenneville, pays d'origine de mon père. De là à aborder Charles Hennuyer et même à l'inviter à déjeuner à la maison il n'y eut qu'un pas et ce brave Charlot fut tout heureux de faire notre connaissance. Entre les deux guerres j'ai revu bien des fois Charlot qui était installé marchand de cycles à Abbeville et participa à plusieurs Tour de France en catégorie « isolés ». Un coureur de Calais, Jules Nempont gagna cette catégorie en 1919, il était ; lui aussi venu courir au prix de Saint-Ouen. C'était presque la gloire pour notre bourg.

La guerre de 1914/18 endormit le vélo et la reprise fut difficile. Pendant quelques années, il eut encore plusieurs équipes de jeunes cyclistes qui partaient à vélo prendre le départ des courses aux environs. Il n'y avait pas de voitures pour les transporter en ce temps-là. Qui se souvient encore à Saint-Ouen de l'équipe Pruvost (T'chot Main) et de ses vélos J.B. Louvet, vert bandeau rouge à la direction et de l'équipe Bourra et des cycles Alcyon bleu ciel. Qui se rappelle de Paris-Roubaix de 1920 (date incertaine) réalisé par Chasse de Saint-Ouen et Bréant de Flixecourt.

Les dirigeants du sporting club Saint ouennais s'orienteront vers le football, sport populaire que soutenait une nouvelle direction de l'usine et le vélo fut mis au placard.

Certains continuèrent quand même à pédaler, mais en cyclotouriste.

Emilien Roy, avril 1991



PRIX PRUVOST

St Ouen Le 4 Sep^{re} 1921

Les premiers congés payés Vécus et racontés par M. Langlet Roland

Mille neuf cent trente six, les quarante heures, les congés payés, quinze jours à ne pas travailler et en même temps être payé. Une certaine inquiétude s'installait « ce n'est pas possible, nous ne serons pas payés ». Cette crainte ternissait un peu la grande joie des ouvriers qui n'étaient pas habitués, surtout à la campagne à de pareilles conditions. Pour les comprendre, il faut se placer dans le contexte de l'époque : le moyen de transport, le train avec ses obligations, pas de télé, presque pas de radio, habitué à une petite vie où l'on comptait ce que l'on dépensait avec parcimonie. L'on vivait surtout dans la commune en famille et avec les amis, et soudain apparaissaient des possibilités autres que celles que l'on avait toujours vécues, il fallait un certain temps pour s'adapter.

La première année peu de personnes partaient en voyage et le temps passait en réfection et aménagement de l'habitat, aux travaux de jardinage, certains allaient travailler chez des cultivateurs.

Les distractions étaient axées sur une journée à passer en groupe dans les bois des alentours, ce qui exigeait bien des préparatifs pour le repas champêtre du lendemain. Le départ se faisait tôt le matin pour éviter la chaleur du mois d'août pendant le parcours à pieds par les chemins de traverse peu confortables. La journée se passait en jeux et chants en compagnie d'un accordéoniste. On s'invitait les uns les autres pour former des groupes plus importants et profiter au maximum des vacances

L'année suivante les projets étaient déjà différents, le regard se dirigeait vers la plage. Pour parvenir à l'organisation de vacances à la mer et surtout aux dépenses plus importantes à prévoir, la famille possédait une tirelire (la cagnotte) où tous les quinze jours (jour de la paye à l'usine) chacun apportait son écot afin de subvenir à notre vie d'estivant.

C'est avec l'aide de M. Carle Roger, natif de Saint-Ouen et habitant Le Crotoy, que nous avons organisé notre premier séjour dans cette station balnéaire. Nous avons obtenu la location de la maison d'un marin pêcheur qui de son côté occupait les dépendances.

Chacun avait un rôle à jouer petits et grands pour le transport des bagages. Il ne s'agissait pas comme aujourd'hui de remplir le coffre de voiture. L'un s'occupait du lapin vivant qui faisait le voyage, il viendra améliorer l'ordinaire dans la semaine, son frère ayant été déjà transformé en pâté. D'autres personnes porteraient valises et colis, la tente de plage. Toutes ces choses représentaient l'arsenal de l'estivant de l'époque.

Le départ de la gare de Saint-Ouen vers huit heures du matin était mémorable. La salle d'attente était trop petite pour accueillir tout le monde, aussi, bien des hommes se dirigeaient vers le café de la gare ouvert très tôt. Dans un brouhaha infernal les enfants recevaient des recommandations : ne pas quitter la main de maman, pour les adultes ne rien oublier et surtout faire attention lors des changements de train à Longpré les Corps Saints et à Noyelles sur mer. Enfin la sonnerie du train, tout le monde se précipitait, se bousculait pour arriver sur le quai et se loger dans un compartiment.

Avant d'arriver au Crotoy, nous avons pris en gare de Noyelles un petit train « Le tortillard » qui portait bien son nom car il suivait les contours de la côte à vitesse réduite de 10 à 15 km à l'heure ! A un moment donné la vue de la mer déclenchait un grand cri de joie et de surprise. Il faut dire que bien des personnes n'avaient jamais vu la mer et s'exclamaient en disant « que d'ieu, que d'ieu » (que d'eau) chose incroyable aujourd'hui.

A l'arrivée au Crotoy, M. Carle nous attendait pour nous guider. Nous avons été surpris d'entendre au passage les enfants des matelots crier « chés parisiens sont lo » (les parisiens sont là). Après avoir aménagé le logement à notre convenance et avoir adopté la tenue d'estivant pour éviter de nous faire remarquer, notre première visite au port de pêche intéressa les dames à la vue des caisses de poisson à des prix modiques. Puis voilà la plage,

pieds nus sur le sable, courir en toute liberté nous faisait oublier les tracas du voyage. Le montage de la tente de plage et notre installation n'étaient pas toujours bien perçus par certaines personnes qui parfois parlaient de grévistes. Nos journées se passaient trop vite à notre gré, entre le montage de la tente, les parties de pétanque, le ramassage des coques, les bains de mer, les promenades, nous allions vers le retour.

Les vacances au Crotoy quelques années après avaient disparu, un fou allait plonger le monde dans un affreux cauchemar : *La guerre*.



*Plage du Crotoy, congés payés de 1937
Des saintouennais sous la tente*



Vacances de 1937 sur la plage du Crotoy

Les Seigneurs de Saint-Ouen

En 1281, *Jean de Picquigny*, vidame d'Amiens eut un fils : *Jean* qui devint seigneur de Saint-Ouen. La seigneurie appartenait à la famille de Picquigny et les différents descendants portant le prénom de Jean se succédèrent.

Nous trouvons en 1322 un *Jean de Picquigny* qui fut condamné pour avoir avec ses gens, pillé et injurié les gens de la maison de l'Evêque à Pernois. Puis il se distingua de 1328 à 1350 dans la carrière des armes sous Philippe de Valois

Jean de Picquigny (1) seigneur de Saint-Huyn (Saint-Ouen) et Marie d'Amiens, dame de Canaples eurent une fille prénommée : Jeanne.

Jeanne de Picquigny épousa *Jean de Mailly* (2) seigneur de Talmas et de Buire au Bois, ils eurent un fils : *Jean de Mailly* (3) qui succéda à son père et devint donc seigneur de Saint-Ouen, Talmas et Buire au Bois. Il épousa Jeanne de Gresecques et de cette union naquirent 3 filles et 4 garçons : Robert, Jean, Colart Ferry. *Colart* (4) meurt sans postérité et les seigneuries revinrent à *Ferry* (5) son frère qui fût de 1435 à 1475 Seigneur de Saint-Ouen, Talmas, Buire au Bois et Conty.

Ferry(5) vivait encore en 1483, il avait épousé Marie de Breban, dame de Rueil sur Marne. Ils eurent un fils *Adrien* (6) qui épousa en 1469 Jeanne de Bergues. Au décès d'Adrien en 1518 les seigneuries de Saint-Ouen et de Blangy revinrent à leur fils *Antoine* (7)

Les chiffres entre parenthèses indiquent l'ordre des seigneurs dans la famille de Mailly.

En 1507 furent rédigées les *coutumes* locales de la seigneurie de Saint-Ouen appartenant à Adrien de Mailly, chevalier seigneur de Saint-Ouen, Conty, Buire au Bois, Wavans, Talmas.

Il est dit : le seigneur doit plein *hommage* au châtelain de Picquigny.

On y trouve aussi :

- Droit de quatre lots sur chaque *caquet de cervoise*
- Droit de pêche en la rivière de Canaples (la Nièvre)
- Les habitants sujets sont tenus de faire le guet au château en temps de guerre et d'imminent péril
- Moulin à eau *banal*
- Droit de 3 *sols* par chaque cheval tirant
- Interdiction aux bestiaux des taillis au-dessus de 3 ans
- Corvées de bras pour ceux qui n'ont point de chevaux
- Droit de 15 *deniers tournois* pour exemption de la *banalité* au four

Index :

Coutume : pratique ayant peu à peu force de loi (droit coutumier)

Hommage : déclaration du vassal (le seigneur) de se soumettre au suzerain (le châtelain) et de bénéficier en échange de sa protection

Caquet de cervoise : tonneau de bière des anciens fabriquée avec de l'orge ou d'autres céréales

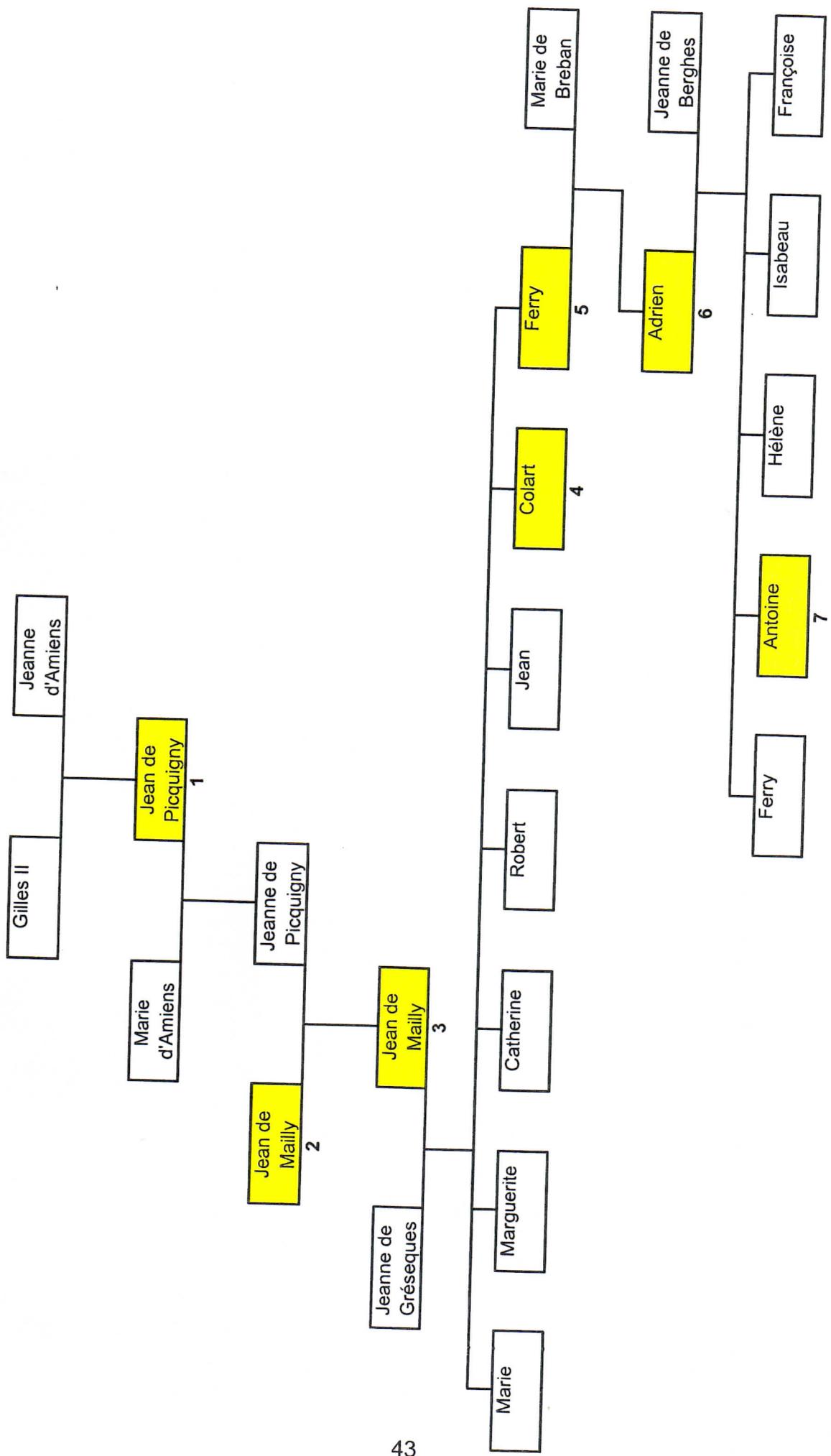
Banal : pour tout le monde

Banalité : servitude consistant dans l'usage public et obligatoire d'un bien appartenant au seigneur

Sol : ancienne forme du mot sou, pièce de monnaie valant 1/20 de la livre

Deniers tournois : ancienne monnaie royale frappée sur le modèle de celle de Tour

Les membres de la famille de MAILLY successivement seigneurs de Saint-Ouen



Il faut remarquer que le Seigneur était entièrement soumis au Châtelain de Picquigny et bénéficiait de sa protection. De son côté il exigeait des avantages sur les habitants du village, ses sujets : impôts en argent ou en nature.

C'est en 1579 que François de Moreuil, chevalier de l'ordre du Roi hérita de la terre de Saint-Ouen et devint Seigneur de Saint-Ouen, Fresnoy, Bettencourt, Rincheval et autres lieux.

Louis et Alphonse lui succédèrent. Nous relevons des interventions de l'un en 1668 et de l'autre en 1687. Pendant environ un siècle, la famille de Moreuil disposa des seigneuries de Saint-Ouen et de Bettencourt, ce qui provoqua bien des conflits entre ces deux communes au sujet du marais. Vers 1730, Charles Alexandre Leroy de Jumelle était chevalier seigneur de Saint-Ouen, Curlu, Fargny. Il ne disposait plus de la terre de Bettencourt.

Dans son testament en date de juillet 1734, figurent une fondation et des legs dont le texte surmonté du blason de la famille entouré de deux licornes, figure sur une pierre de 80 cm sur 50, encore fixée sur le mur intérieur de l'Eglise.

Reproduction intégrale du texte et photo :

*Messire Charles Alexandre Leroy de Jumelle
Chevalier Seigneur de St-ouin, Curlu, Fargny
Et autres lieux, décédé le 21 may 1735 a fondé
En cette Eglise une messe basse à perpétuité
Tous les mercredis de chaque semaine de
l'année, qui fera 52 messes par an pour le repos
de son âme avec un De Profondis à la fin
et l'oraison propre, laquelle messe sera dite
par le Sieur Curé et annoncée le
dimanche précédent à son prône. Plus
a donné, et lequel dit, Seigneur de St-Ouin, en
forme d'aumône, une somme de 25 livres par an
aussi à perpétuité aux pauvres du dit
St-Ouin, qui seront payés par ses héritiers
entre les mains du dit S Curé de ce lieu, pour
être distribués par lui aux dits pauvres
du dit St-Ouin, en présence de 4 principaux
habitants du dit lieu, laquelle messe et aumône
sera payé tous les ans par ses dits héritiers
immédiatement après son décès et pour
l'exécution de la fondation et legs pieus ci
dessus, le dit S Leroy de Jumelle a affecté
et hipotéqué la dite terre et Seigneurie du
dit St-Ouin pour la dite fondation et legs
fait aux pauvres du dit lieu le tout à
perpétuité et non remboursable, ainsi
que le tout et porté par son testament
du 3 juillet 1734 reçu part Trudelle et son
confrère notères royaux en la ville
de Montdidier Priez Dieu pour
son âme
Requiescat in pace Amen*



Il est décédé en mai 1735 et sa veuve Louise Cousin, tutrice de ses enfants mineurs, demeurant à Montdidier géra ses biens.

Suzanne Louise Leroy de Jumelle, dame de la Seigneurie de Saint-Ouen, fille héritière de feu Charles Alexandre donna à bail en 1747 ses biens de Saint-Ouen au Seigneur Michel Ferdinand d'Albert d'Ailly, duc de Chaulnes.

Puis elle les vendit en 1782 à Jacques Alexandre Vaquette, chevalier de l'ordre royal commandant par le Roi en la ville de Péronne, qui devint Seigneur de Mouflers, Fréchencourt, Puchevilliers, Saint-Ouen.

A son décès, sa veuve Marie Jeanne Françoise Caron a obtenu la seigneurie de Saint-Ouen ainsi décrite dans un acte dressé à Péronne le 20 juin 1787 :

L'enclos seigneurial consistait en une ferme comprenant : maisons, chambres, granges, étables, écurie, pigeonnier, cour, jardin, prés et herbages. Les dits bâtiments édifiés sur les ruines d'un ancien château dont il reste encore de gros murs et la base d'anciennes tours.

A la suite s'étalaient 62 journaux 25 verges, (26 ha 27 ares, le journal vaut 42 ares 20 et la verge est le centième du journal), en une seule parcelle à usage de pré et de terres labourables avec chemins d'accès.

Au tout s'ajoutaient deux moulins à eau situés de chaque côté de la rivière près du pont, l'un à blé, l'autre à huile et un troisième sur la rigole

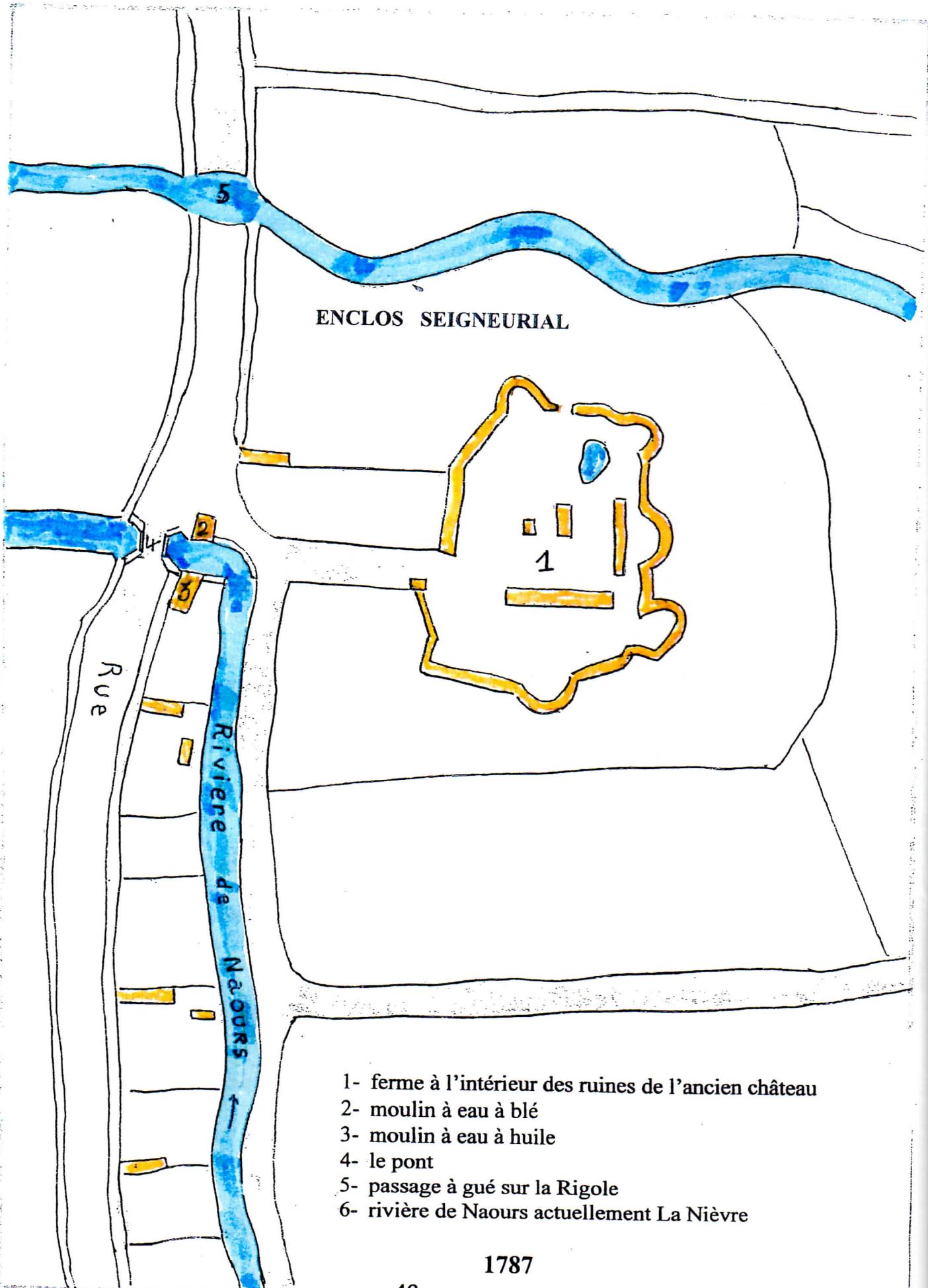
Enfin plusieurs parcelles de terre situées à différents endroits du territoire, concédées, moyennant redevances, à l'occupant au titre de jouissance, en principe précaire, mais en fait héréditaire.

Par ailleurs il est fait mention d'une parcelle figurant au dénombrement de 1456 et désignée «pré à faucille» du fait qu'à cette époque les habitants avaient le droit d'y couper de l'herbe à la faucille seulement. Elle était devenue terre à labour depuis un temps immémorial.

La veuve du dernier seigneur de Saint-Ouen Jacques Alexandre Vaquette née Caron attribue les biens ci-dessus mentionnés, par testament ouvert en 1822 à sa cousine : Marie-Anne Langlet veuve de Jean-Baptiste Henri Thirion de Chipilly. Leur fils les hérita en 1839 et en vendit une partie en 1845 à M. Cyr Crignon qui y bâtit une petite usine de peignage et filature de laine qu'il céda en 1864 à la société Saint Frères.

Les actes de propriété rédigés après la vente par la famille Vaquette ne font plus mention d'aucun titre de noblesse.

*Source : Archives départementales, séries C et E
Titre de propriété Saint Frères de 1864*



- 1- ferme à l'intérieur des ruines de l'ancien château
- 2- moulin à eau à blé
- 3- moulin à eau à huile
- 4- le pont
- 5- passage à gué sur la Rigole
- 6- rivière de Naours actuellement La Nièvre

1787

L'association d'histoire locale Saint-Ouen son passé

Association, loi de 1901, déclarée à la Préfecture de la Somme le 19 février 1988

Enregistrée au journal officiel du 9 mars 1988

Siège social : Mairie de Saint-Ouen

Secrétariat : 20 rue Philippe Louis 80610 Saint-Ouen

La reproduction totale ou partielle des textes est autorisée sous réserve d'en indiquer l'origine.